

CP - Colmar Agglomération : signature des contrats de mixité sociale 2026-2028 pour trois communes

Ce jeudi 7 mai, le préfet du Haut-Rhin, Emmanuel Aubry, a signé les contrats de mixité sociale (CMS) des communes de Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim, lors d'une cérémonie organisée par Colmar Agglomération, en présence des élus des trois communes et du président de Colmar Agglomération.

Déficitaires au regard des obligations de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), qui fixe un objectif de 20 % de logements sociaux, les trois communes s'engagent à travers ces contrats dans une dynamique de rattrapage et de renforcement de la production de logements sociaux à l'échelle communale.

Les objectifs des 3 communes sont :

- **Horbourg-Wihr**
La commune est actuellement à 13.71%, soit un manque de 184 logements locatifs sociaux. Le contrat 2026-2028 prévoit 25% de rattrapage de logements manquants.
- **Turckheim**
La commune est actuellement à 14.22%, soit un manque de 124 logements locatifs sociaux. Le contrat 2026-2028 prévoit 33% de rattrapage de logements manquants.
- **Wintzenheim**
La commune est actuellement à 16.96%, soit un manque de 108 logements locatifs sociaux. Le contrat 2026-2028 prévoit 50% de rattrapage de logements manquants.

Un outil au service de la solidarité

Le contrat de mixité sociale est un dispositif partenarial conclu entre l'État et les collectivités locales. Il permet de définir un plan d'actions pour une production durable de logements sociaux en tenant compte du contexte local.

À travers ces contrats, l'État accompagne les communes dans leurs démarches afin de favoriser une répartition équilibrée des logements sociaux, de répondre aux besoins en logements sociaux et de renforcer la mixité sociale. Une démarche collective et partenariale

La signature des contrats de mixité sociale de Horbourg-Wihr, Turckheim et Wintzenheim est le résultat d'un travail concerté entre :

- le préfet du Haut-Rhin et les services de l'État, notamment la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin (DDT),
- les maires des trois communes signataires,
- et Colmar Agglomération.

Colmar Agglomération, aux côtés de l'État, confirme son rôle d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

À ce titre, les contrats de mixité sociale poursuivent un objectif central : permettre l'accès au logement pour tous, en particulier pour les ménages les plus modestes. Ils contribuent ainsi à un développement équilibré du territoire et au renforcement de la mixité sociale au sein de l'agglomération.



Crédit Photo : J.B./Ville de Colmar (De gauche à droite : M. Luca Basso, Maire de Wintzenheim ; Éric Straumann, Président de Colmar Agglomération ; Emmanuel Aubry, Préfet du Haut-Rhin, Thierry Stuebner, Maire de Horbourg-Wihr, et Mme Daniell Rubrecht, adjointe au Maire de Turckheim)

www.agglo-colmar.fr

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts
Attachée de presse
cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
Colmar.fr/espace-presse

colmar.fr